

Circulaire aux S1 n°7

Montpellier, le 3 juin 2019

Sommaire :

1. Grève le 17 juin (lycées) et le 27 juin (collèges), refus des HSA et de la mission de PP
2. Pressions et intimidations inacceptables.
3. Préparation de rentrée dans les lycées : situation et enquête
4. Colloque à Paris 12 juin 2019

1. Grève le 1^{er} jour des examens (17/27 juin), refus des HSA et de la mission de PP

COMMUNIQUE DE PRESSE DU SNES MONTPELLIER

Suppressions de postes, gel des salaires, loi pour une école de la "confiance", loi pour la transformation de la fonction publique, réforme du lycée et du baccalauréat : le gouvernement poursuit son entreprise de destruction de la Fonction publique et de transformation en profondeur des métiers de l'éducation, en muant le fonctionnaire citoyen en agent aux ordres, et l'enseignant concepteur de ses pratiques en exécutant servile d'injonctions hiérarchiques.

Pour les élèves et les familles, à l'ambition de la réussite pour tous les jeunes est préférée une école inégalitaire, offrant la réussite à quelques-uns et la relégation pour les autres.

JM Blanquer se répand dans les médias en affirmant qu'il n'entend pas d'opposition à sa politique quand il va à la rencontre des personnels. En réponse à cette propagande pathétique, le SNES-FSU Montpellier a organisé une consultation de l'ensemble des enseignants, personnels d'éducation et d'orientation dans tous les collèges et lycées de l'académie, en posant 4 questions :

- Soutenez-vous les réformes du lycée et du baccalauréat ?
- Soutenez-vous la loi « École de la confiance » ?
- Soutenez-vous le projet de réforme de la Fonction Publique ?
- Soutenez-vous le budget 2019 et les suppressions de postes dans le 2nd degré ?

51 établissements ont organisé cette consultation. 2104 collègues se sont prononcés. Le résultat est sans appel : plus de 90% des personnels rejettent les réformes actuelles, avec un pic à 96% sur la question des suppressions de postes, synonymes de dégradation des conditions d'apprentissage des élèves.

Votants	Vote 1 : lycée/bac			Vote 2 : loi "confiance"			Vote 3 : FP			Vote 4 : budget postes		
	Oui	Non	N/B	Oui	Non	N/B	Oui	Non	N/B	Oui	Non	N/B
2104	125	1867	93	68	1788	113	62	1812	91	16	1760	60
	6%	90%	4%	3%	91%	6%	3%	92%	5%	1%	96%	3%

En plus des actions menées dans les établissements, après la grève du 9 mai suivie par 35% du 2nd degré, après la manifestation nationale pour l'École qui a réuni 10 000 personnes le 18 mai à Paris à l'initiative de la FSU, le SNES-FSU, rejoint par le SNUEP-FSU, le SNEP-FSU, le SNETAP-FSU, la CGT Educ'Action, Sud Education, le SNALC, les Stylos Rouges, la CNT, a décidé d'appeler à la grève le premier jour du baccalauréat (lundi 17 juin, surveillance des épreuves de philosophie et de français) et du Brevet des collèges (jeudi 27 juin). Compte-tenu de la modalité particulière envisagée, le SNES Montpellier appelle tous les personnels d'enseignement, d'éducation, AED, AESH à montrer leur détermination en s'engageant dès maintenant dans cette action.

Nous voulons un système éducatif et un baccalauréat qui s'attache à l'égalité entre les territoires et les élèves ; or les réformes vont totalement à l'encontre de ces orientations. Ce n'est pas dans la tradition du SNES-FSU d'appeler à perturber les examens au risque de mettre en difficulté les collègues et les candidats. C'est un signal d'alerte envoyé à JM Blanquer. Jusqu'ici le ministre n'a pas eu le début d'une écoute. Il répète que tout va bien, que les voix dissidentes ne sont que des mensonges. Le Ministre est prévenu, si par son refus de l'écoute des collègues la profession en vient à la perturbation des examens, il en portera seul la responsabilité.

La communication auprès des élèves, des parents, de la population et des médias est essentielle : il ne s'agit pas d'un boycott ou d'un blocage des examens, auxquels nous sommes attachés, et qui sont justement attaqués dans leur caractère national et anonyme avec les projets de Blanquer.

Tribune dans le JDD (2/06/2019) de Frédérique Rolet, secrétaire générale du SNES-FSU [Pourquoi la grève du bac est nécessaire](#)

Cette modalité d'action est exceptionnelle et se veut à la mesure de la gravité de la situation. (...) Peut-être trop polis et respectueux de leur hiérarchie pour être écoutés, toujours soucieux de leurs élèves, ils n'ont obtenu que mépris et fins de non-recevoir. (...) Les lignes de force du projet éducatif porté par Jean-Michel Blanquer sont l'autoritarisme et l'inégalité (...) La menace est grande. Elle touche élèves et parents, livrés à eux-mêmes dans un système où survit le plus fort, mais aussi les professeurs, méprisés et réduits au rôle de simples exécutants (...) Si l'épreuve est perturbée, menant à son annulation et à la reconvoication des élèves, le ministre en portera l'entière responsabilité.

Questions/réponses

Pourquoi maintenant ?

Le service public d'Éducation est à un tournant de son histoire. Les réformes en cours dans l'Éducation Nationale, comme dans la Fonction Publique, dessinent les contours d'un système éducatif toujours plus inégalitaire, piloté par des logiques managériales dont on sait les ravages qu'elles ont pu faire dans le privé (comme le rappelle, dans un croisement inattendu de l'actualité, le procès France Télécom). Est-ce cet avenir que nous voulons pour nos élèves et nos métiers ?

Demain c'est le service public, c'est l'école qui va changer, c'est aujourd'hui qu'il faut agir !

Une année de mobilisation sans réponse

Depuis des mois, les personnels se mobilisent, avec le SNES-FSU, sous différentes formes : grèves, réunions d'informations, manifestations le samedi avec les parents, nuit du lycée...le Ministre est resté sourd à nos revendications et ne les a traité qu'avec mépris, balayant ainsi d'un revers de la main nos inquiétudes pour les élèves.

Les élèves sont « pris en otage » ?

L'annonce d'un appel à la grève a entraîné un déferlement de commentaires allant de la caricature aux propos fantaisistes (des militants LREM se proposant pour remplacer les profs pour le bac !) en passant par des déclarations très déplacées, à l'image de celles comparant la situation actuelle à une prise d'otage. C'est faire bien peu de cas des situations bien réelles et dramatiques qui ont eu lieu ces dernières années.

Il convient de rappeler, calmement, qui est responsable de la situation actuelle : les personnels qui, dans des conditions de plus en plus dégradées, continuent d'exercer leur métier et ont à cœur de faire réussir les élèves ?

C'est bien le Ministre qui est responsable de la situation actuelle, par son intransigeance et son mépris érigés en mode de gouvernance, qui mène à une impasse.

La responsabilité du Ministre de l'Éducation Nationale

Jean-Michel Blanquer est le seul et unique responsable de la situation : sur le fond, comme sur la forme, ses réformes marquent des reculs sans précédent.

Réforme du bac, du lycée, loi Blanquer, suppressions de postes : il s'agit bien de réformes qui vont institutionnaliser un système éducatif qui tourne le dos à son ambition de démocratisation des études. Il s'agit également de transformer nos métiers, en nous transformant en simple exécutant, sous la coupe de la hiérarchie.

Le Ministre s'est aussi distingué par un mépris qui est devenu la marque de fabrique de sa communication : décret instituant une 2^e HSA obligatoire après deux votes contre unanimes au CTM, affirmations provocatrices selon lesquelles 80% des personnels le soutiennent, exercices de communication sur les réseaux sociaux, ou au service de la République en Marche (cf. opération de phoning dans le cadre des élections européennes) plutôt que de répondre aux personnels, nombreux à manifester, comme par exemple le 18 mai, où près de 10000 personnes étaient dans la rue pour dire non aux réformes Blanquer !

Le SNES-FSU, avec l'intersyndicale, a fait le choix d'annoncer la mobilisation bien en amont du début des épreuves pour que le Ministre prenne la mesure de ce qui se joue. Il s'agit bien d'envoyer un signal fort, bien avant l'examen, en plaçant le Ministre face à ses responsabilités : s'il est bien celui qu'il prétend être, il doit ouvrir les négociations. La balle est dans son camp, s'il ne la saisit pas, c'est lui qui sera donc responsable de perturbations lors du bac.

Refus des HSA et de la mission de PP

Face à l'attitude autoritariste et sourde de notre institution, il faut afficher notre détermination à ne pas se laisser imposer une réforme néfaste pour l'école, pour les élèves et pour nos métiers. Les journées de grève, les mobilisations dans les établissements, les actions avec les parents, les interpellations aux élus et les mobilisations de toute nature doivent continuer et s'amplifier.

Le SNES appelle donc les collègues à refuser collectivement et massivement dès aujourd'hui les HSA qui s'annoncent à la rentrée mais aussi les fonctions de professeur principal, et tout autre mission non obligatoire.

2. PRESSIONS ET INTIMIDATIONS INACCEPTABLES.

Face aux nombreuses mobilisations dans l'éducation nationale et en particulier contre les réformes du lycée et de baccalauréat puis contre la loi dite de « l'école de la confiance », le Rectorat de Montpellier comme beaucoup d'autre en France multiplie les pressions et les mesures d'intimidation voire de vexation pour tenter d'y mettre un terme, au moment où les épreuves du baccalauréat approchent.

- **Boycott du bac blanc.** Les collègues du Lycée Lamour de Nîmes ont ouvert le pas après leur refus d'organiser un bac blanc, la descente de Paris de deux IG, la convocation individuelle de 5 collègues auditionnés dans le cadre d'une enquête administrative, et l'attente des suites... Une pétition circule pour soutenir les collègues.

- **Opération 20/20.** La Rectrice de Montpellier lors d'une rencontre avec les directions d'établissements a demandé aux proviseurs de lui faire remonter les noms des enseignants qui avaient participé à cette action lors du deuxième trimestre. La semaine dernière les collègues récalcitrants des lycées Jules Guesde à Montpellier, Feuillade à Lunel et Jean Moulin à Pézenas et du collège Jules Vallès à St-Gilles ont reçu une lettre dans laquelle la rectrice leur rappelait leurs devoirs en matière d'évaluation et de notation. Le courrier se termine clairement par « je vous demande de mettre un terme, dans les meilleurs délais, aux manquements aux diverses dispositions citées ».

- **Démission de PP.** Des collègues qui ont en avril présenté leur démission de leur fonction de professeurs principaux, se sont vus retirer l'équivalent de 8 mois d'indemnité ISOE en plus du non versement attendu de l'ISOE. La surprise fut grande pour les PP de seconde (tout discipline confondue) du Lycée Joliot-Curie à Sète de voir 900 € en moins sur leur fiche de paie du mois de mai. *Dernière minute : il semble que cette retenue soit une erreur de l'administration ; les collègues ne verraient leur ISOE supprimée qu'après la date d'annonce de leur démission.*

Inspection des IG, lettre la Rectrice, retenues iniques sur le salaire. Quelle sera la suite ?

Ces procédés sont pour nous inacceptables. Les enseignants des établissements publics de l'Académie sont des fonctionnaires chevronnés qui ont un haut degré de conscience professionnelle, de responsabilité, de respect des règles de déontologie et de neutralité. De telles pratiques ne vont au final entraîner qu'écœurement, découragement et désinvestissement d'une partie de la profession.

Il est temps que le Ministre prenne en considération la parole des enseignants, qu'il finisse par comprendre pourquoi de telles actions se sont généralisées sur l'ensemble du territoire. Le Ministre par son arrogance et son mépris portera la totale responsabilité des dysfonctionnements de cette année scolaire tant sont grands les enjeux pour notre service public d'éducation, pour l'apprentissage, la réussite et la construction des projets d'avenir des jeunes.

Le SNES a rédigé un courrier qu'il va envoyer à la Rectrice pour dénoncer ces pratiques. Nous consultons les autres organisations syndicales.

3. PRÉPARATION DE RENTRÉE DANS LES LYCÉES : SITUATION ET ENQUÊTE

Pour faire un bilan précis des dégâts causés par la mise en œuvre précipitée de la réforme des lycées, on a besoin de vous et de remontées des tous les LGT de l'académie !

En effet, nous avons largement communiqué avec vous pour tenter de limiter la casse de chaires implantées en LGT et SGT dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2019. Notre travail, grâce à vos remontées d'informations précises, nous ont permis de limiter un peu les dégâts même si le bilan reste négatif (-54 postes) dont une partie conséquente liée à la mise en œuvre de la réforme des lycées.

Aujourd'hui, dans un contexte où le Ministre, la Rectrice, les Corps d'Inspection et nos chefs d'établissement communiquent à grand train pour dire que la mise en place de la réforme se fait sans problème, nous vous demandons de bien vouloir nous faire remonter de votre lycée, toutes les informations démontrant que cela n'est pas le cas.

Ces informations nous permettront de communiquer envers le Rectorat, mais aussi envers l'opinion publique et les parents d'élèves pour dénoncer cette réforme à marche forcée.

Ce relevé d'informations négatives vous permettra aussi de mobiliser le plus massivement possible les collègues pour les engager dans les actions de grève des 17 et 27 juin prochains.

Merci de répondre aux questions suivantes et de retourner la réponse par mail au SNES FSU Montpellier (s3mon@snes.edu) et à Hervé Fumel (herve.fumel@wanadoo.fr).

4. Colloque à Paris 12 juin 2019

La FSU organise un meeting Fonction publique mercredi 12 juin de 9h30 à 12h30 à la Maison de la Chimie, en présence entre autres de Marylise Lebranchu et Anicet Le Pors, anciens ministres de la Fonction Publique.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez y participer.

Colloque

Quel avenir pour la Fonction publique ?

mercredi 12 juin

9h30 à la maison de la chimie

avec

Anicet LE PORS

ancien ministre de la Fonction publique

Marylise LEBRANCHU

ancienne ministre de la Fonction publique

Daniel GUIRAUD

maire des Lilas

Vice-président de la Métropole du Grand Paris

**DITES NON À LA LOI
DE TRANSFORMATION
DE LA FONCTION PUBLIQUE !**

